

PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Session 2000-2001

25 JANVIER 2001

PROPOSITION DE RESOLUTION

RELATIVE A LA PLACE DU FRANÇAIS,
LANGUE DU MONDE

DEPOSEE PAR MM. TAMINIAUX, WAHL, DUPONT, CHERON ET MME CORBISIER-HAGON

— Vu le décret du 3 juillet 1991 instituant le 27 septembre comme jour de fête officiel de la Communauté française de Belgique,

— Vu le décret du 24 décembre 1990 relatif aux langues régionales endogènes de la Communauté française,

— Vu l'importance du rayonnement de la langue française en Belgique et dans le monde,

— Compte tenu de l'identité francophone dans le monde et de la nécessité d'une politique assurant la défense et l'illustration de la langue française,

— Compte tenu de la qualité et de la diversité des artistes francophones, qu'ils soient wallons, bruxellois ou qu'ils appartiennent à la francophonie,

— Un appel est lancé auprès de la RTBF, des télévisions locales et communautaires, ainsi qu'aux chaînes privées de notre Communauté afin qu'à l'occasion de la fête de la Communauté française, le 27 septembre, elles réservent l'ensemble de leur programmation aux artistes et productions permettant d'illustrer la place du français et de la francophonie dans le monde en ce compris leur rapport aux autres cultures.

W. TAMINIAUX.
J.-P. WAHL.
Chr. DUPONT.
M. CHERON.
A.-M. CORBISIER-HAGON.